



Serviteurs

BULLETIN DE LIAISON DES DIACRES ET CANDIDATS AU DIACONAT DU DIOCESE DE CAMBRAI

La News Letter - Avril 2015 - N° 54

EDITO



Nous venons de vivre la semaine sainte, ces jours qui sont au cœur de notre foi, ces jours qui donnent sens à notre foi, à notre vie, à nos engagements.

Les célébrations qui ont marqué la semaine sainte, reste très fréquentées, par la population, et en particulier celle des rameaux, mais donnent-elles pour autant sens à la pratique religieuse de nos contemporains ?

Beaucoup cherchent à avoir un rameau de buis béni, et si on arrive en retard à la célébration c'est la catastrophe « mon buis n'a pas été béni ».

Est-on dans ce cas dans le bon sens ?



Ce bulletin nous offre un bel article sur les nouveaux lectionnaires liturgiques proposés depuis octobre dernier, il nous explique le pourquoi et le comment et nous précise en particulier le rôle du diacre pour la proclamation de l'Évangile. J'entends déjà certains, y compris chez les frères diacres, dire que cela c'est rigide, que c'est de la procédure, qu'il faut laisser la spontanéité s'exercer, qu'à force de tout réglementer on aseptise tout, etc. Pour ma part je crois au contraire que le respect du rituel ne nous enlève aucune liberté, mais qu'il nous unifie à tout le corps qu'est l'Église, que cela donne du sens (encore lui) à nos gestes et à nos paroles. N'oublions pas que la liturgie nous est donnée, non pas pour la modifier à notre guise, mais pour la vivre et la faire vivre pour et dans tout le peuple de Dieu.

La session des formateurs à Paris dont il est, aussi, fait écho ne dit pas autre chose, et nous voyons qu'ici encore dans les programmes de formation, le sens prend une part importante.

Si on cherche dans le dictionnaire on peut découvrir que le mot « sens » renvoie à plusieurs dimensions, et en particulier :

Le *sens* comme orientation. « Dans quel sens, dans quelle direction je vais ? »

Le *sens* comme contenu psychique d'un mot ou d'un texte, ou valeur objective d'un signe.

« Qu'est-ce que cette proposition veut dire, quel sens a ce geste ? ».

Comme ministre de l'Église, cela nous demande sans doute un effort pour y être attentif afin d'aider nos frères à comprendre et à aller dans le bon sens.

Michel Lemaire



En cadeau pascal :
Une page supplémentaire à ce bulletin

Sommaire

Page 1 :

- * Édito

Page 2 et 3 :

- * Les lectionnaires nouveaux sont arrivés

Page 3

- * La pastorale familiale

Page 4 :

- * Ministères institués : Lectorat et Acolytat
- * Session nationale : Diaconat et formation

Page 5

- * Les cinq tentations

L'une des caractéristiques de la réforme liturgique voulue par le Concile de Vatican II est la possibilité donnée de célébrer la liturgie en langue populaire. Cette décision a entraîné dès la fin du Concile un immense et difficile travail de traduction des rituels et des lectionnaires.

UN REVISION DEMANDEE PAR LE SAINT-PERE

A l'occasion des 25 ans de la Constitution Conciliaire sur la Sainte Liturgie, le pape Jean Paul II avait invité à retravailler ces traductions qu'il avait fallu mener, sans doute, dans une relative précipitation¹.

Le 20 mars 2001 l'Instruction *Liturgiam authenticam* préparée par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements et approuvée par le pape Jean Paul II, formulait les principes qui doivent guider les traductions des textes liturgiques à la lumière de l'expérience acquise depuis le concile de Vatican II. En ce qui concerne les textes bibliques l'accent était mis sur l'équilibre à maintenir entre une traduction à la fois fidèle au texte original et bien adaptée à la lecture publique.

Après 17 ans de travail, les spécialistes de la Bible et de la liturgie nous ont offert, l'an dernier, une édition complète intitulée « La Bible de la Liturgie ».

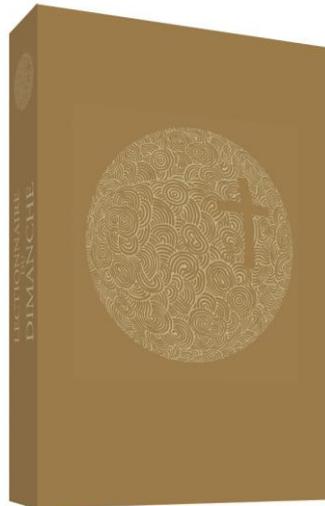
LECTIONNAIRE DES DIMANCHES ET LECTIONNAIRE DE SEMAINE

Cet automne, nous avons donc vu arriver les lectionnaires qui sont directement issus de cette nouvelle traduction française. Deux

lectionnaires ont été publiés : Le Lectionnaire des Dimanches (grand format à 115 euros et petit format à 80 euros) et le Lectionnaire de Semaine (un seul format d'édition à 125 euros). Les livres sont très élégants et dotés d'une reliure en cuir qui les rendra durables.

Ces lectionnaires ont été mis en service dès le premier dimanche de l'Avent 2014. Il est demandé par les services de l'Épiscopat qu'ils soient obligatoirement en vigueur lors du premier dimanche de l'Avent 2015. Cela donne à tous une année pour s'organiser.

Un Lectionnaire des Saints, messes rituelles et messes votives sera publié en septembre 2015 au plus tard.



POURQUOI A-T-ON BESOIN DE SI BEAUX LIVRES ?

On entend parfois dire qu'il n'est pas vraiment utile d'investir dans de si beaux livres, surtout en ces temps de crise économique. Des textes photocopiés ou encore un « Prions en Église » ne seraient-ils pas suffisants ? Un tel raisonnement ne tient pas compte de la notion de symbole si import

ante dans la liturgie. Prenons un exemple : Imaginons que lors d'un mariage, on utilise non pas des alliances en métal précieux, mais des alliances en plastique au motif que ce qui compte c'est avant tout l'échange des consentements et qu'il n'est donc pas besoin d'investir dans achat plus onéreux. Nous voyons bien que ce raisonnement ne tient pas car le caractère précieux des alliances souligne, symboliquement², la force et la solidité de l'engagement pris par les époux. Il en est de même, finalement de la Parole de Dieu : Elle manifeste l'engagement ferme et définitif que Dieu a pris en faveur des hommes tant dans l'ancien testament que lorsqu'il a envoyé son Fils pour libérer les hommes du mal. N'est-il pas cohérent que cette alliance que Dieu a nouée avec les hommes, exprimée explicitement dans la Bible, soit visualisée par un livre beau et bien imprimé ? L'élégance du livre marque, symboliquement, l'importance de la parole consignée dans ce livre. Le lectionnaire est finalement le livre d'or dans lequel Dieu a signé l'alliance éternelle avec son peuple. On imagine mal un livre d'or avoir la forme d'un cahier de brouillon.

CE QUI EST NOUVEAU

Pour ce qui est du contenu, outre la traduction par elle-même, voici quelques éléments plus précis concernant ces lectionnaires et leur nouveauté tels qu'en parle le Père Jacques

² Attention : en sciences humaines et donc en liturgie, ce qui est « symbolique » n'est pas ce qui est sans importance. Au contraire, le symbole est ce qui exprime par un objet ou un geste l'importance de ce qui est en train de s'accomplir (ex : on remet une coupe au vainqueur d'une compétition sportive ; on met un drapeau en berne lors d'un deuil national ,etc...)

¹ Lettre apostolique *La Sainte Liturgie* du 4 décembre 1988 n°20

Rideau, directeur du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle :

« - Les textes bibliques sont donc ceux de la Traduction officielle liturgique de la Bible. On a profité de cette nouvelle édition pour vérifier la conformité du séquençage des textes avec l'ordo lectionum missae de 1981³ ; cette vérification a porté également sur le texte des psaumes (dont la traduction n'a pas changé), ce qui a conduit à quelques modifications dans le découpage et la composition de certains psaumes responsoriaux. De plus la traduction des refrains psalmiques et des versets d'alléluia a été révisée ce qui entraîne des modifications assez conséquentes pour le chant des antiennes de psaumes.

- A la fin des lectures, on a mis la formule conclusive : Parole du Seigneur, Acclamons la Parole de Dieu. On sait que l'habitude de dire « Parole du Seigneur » à la fin de la lecture est variable selon les communautés ou les lecteurs. Pourtant cette acclamation rituelle n'est pas anodine ou purement formelle. Avec la réponse de l'assemblée « Nous rendons grâce à Dieu », elle indique que la lecture du texte biblique annoncée au début est un acte d'audition et d'accueil de la Parole de Dieu dans la foi, la reconnaissance et la louange. Invitation à prêter attention non seulement au contenu du texte, mais à Celui qui parle. Il sera bon d'expliquer le sens de cette acclamation aux fidèles. »⁴

³ L'Ordo lectionum missae est le lectionnaire de référence pour l'Eglise Romaine. Il est écrit en latin

⁴ Père Jacques Rideau : Communication aux services diocésains de liturgie du 2 septembre 2014

ET LE DIACRE ?

Le diacre est le ministre de l'Évangile. C'est lui qui proclame l'Évangile au cours de la célébration eucharistique. Il le fait sobrement après avoir demandé la bénédiction à celui qui préside la célébration (évêque ou prêtre). En principe, le diacre proclame l'Évangile les mains jointes. Cette posture qui peut paraître rigide est en réalité une manière de montrer que ce qui est dit ne vient pas du lecteur, mais de Dieu. En revanche, s'appuyer sur l'ambon pour lire un texte est une attitude qui semble montrer que celui qui parle est l'auteur du texte ; il suffit pour cela de regarder les orateurs lors de meetings politiques ou autres. A la fin de la lecture, le diacre demande à l'assemblée d'acclamer la Parole de Dieu et embrasse le livre en marque de vénération. Si l'évêque est présent, le diacre porte le livre à l'évêque et c'est ce dernier qui embrasse l'Évangéliste. Notons également qu'il n'est pas prévu que le diacre élève l'Évangéliste lorsqu'il chante « Acclamons la Parole de Dieu ». En effet, il s'agit alors d'acclamer la personne même Christ, Parole vivante de Dieu, qui a voulu se communiquer à toute l'Assemblée et non un livre, fût-il porteur des textes sacrés.

Bertrand Estienne
Service Diocésain Liturgie et
Sacraments



Pastorale Familiale



Dans le cadre du renouvellement de l'équipe diocésaine de Pastorale Familiale de nouveaux membres ont été appelés.

Par un courrier en date du 7 janvier dernier, notre archevêque, Mgr Garnier, m'a confié la responsabilité de cette équipe. Nous avons ainsi reçu dans un premier temps la mission d'assurer la meilleure réception possible des deux synodes romains sur la Famille, et pour cela d'assurer celle du premier synode (2014) et de participer à la préparation du second (2015).

Notre équipe s'est donc investie et à l'issue de ce premier travail a été lancé « l'appel-alerte » que nous sommes en train d'exploiter. Au 1^{er} mars dernier nous avons reçu 208 réponses (familles, adultes, groupes d'adultes, détenus, célibataires, veuves, jeunes, enfants, diacres, groupes et mouvements).

Cette première exploitation servira la préparation du synode romain. Nous continuons à recevoir des réponses. Ces dernières sont toujours bienvenues car c'est à partir de toutes ces contributions que nous nous fixons l'objectif de dynamiser la Pastorale Familiale de notre diocèse par l'implication de toutes ses composantes.

Philippe Moreel

Ministères institués Lectorat et Acolytat

"Beaucoup de laïcs lisent les textes du lectionnaire et beaucoup donnent la communion lors des célébrations dominicales.

Pourtant, certains sont institués lecteur et acolyte.

Lectorat et acolytat sont une étape vers une ordination diaconale, que ce soit vers le diaconat permanent ou encore en vue du presbytérat.

Embrasser le livre de la Parole et recevoir dans ses mains le ciboire et la coupe sont des gestes de dévotion envers Jésus Christ, mais aussi des gestes de mise au service. Ces 2 actes sont déjà la signature d'un l'engagement, d'une disponibilité et d'une responsabilité qui seront pris en conscience lors d'une éventuelle ordination diaconale dans quelques mois. Ce sont des gestes de mise au service qui deviennent visibles."

Didier Hénaut



C'est une belle aventure, au nom de notre foi que nous vivons Guy et moi depuis notre baptême. Aussi, je rends "grâce" pour ce moment fort émouvant, vécu le 11 janvier 2015 en l'église Saint-Martin de Roost-Warendin, quand Guy a été institué "Lecteur et Acolyte". Il a reçu des mains d'Emmanuel Canart (vicaire général) la Parole de notre Seigneur, le Pain et le Vin. En tant qu'épouse de futur diacre, j'accompagnerai au mieux mon mari dans la mission que lui confie l'Église.

Françoise Théry

Session nationale Diaconat et formation A la CEF le 16 janvier 2015

Nous étions représentés par deux de nos frères, Yves-Marie et Dominique, à cette rencontre des formateurs du diaconat permanent, organisée par le CND et portant principalement sur la formation à la liturgie.

Nous avons entendu à ce sujet le père Jacques Rideau, directeur du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle nous rappeler que toute formation liturgique devrait intégrer 3 dimensions :

- Une dimension pratique du geste liturgique
- Une dimension symbolique du sens des rites
- Une dimension théologique de l'intelligence de la liturgie.

Apprendre à poser le bon geste, au bon moment, au bon endroit est certes important. Mais pour ce faire, il est plus important encore de comprendre le sens de ce geste, ainsi que de l'ensemble des rites et des paroles de la célébration. Il est même essentiel d'aller jusqu'à entrer dans l'intelligence de la liturgie dans la vie de l'Église, c'est-à-dire sa dimension proprement théologique et pour cela suivre Vatican II et articuler la constitution sur la liturgie (Sacrosanctum concilium) et l'ensemble des constitutions, principalement Lumen Gentium et Dei Verbum. Pour cela, mettre en place des formations à la fois liturgiques et bibliques.

Héritiers d'une ecclésiologie médiévale centrée sur l'institution et les pouvoirs, nous entrons souvent dans la liturgie par les ministères. Comment, dans ce cas, ne pas mettre ces derniers en concurrence ?

Nous apprenons de Vatican II, et de son ecclésiologie de communion, à entrer dans la liturgie par l'assemblée, véritable sujet de la liturgie, « épiphanie de l'Église », au service de laquelle, des ministères variés, ordonnés et laïcs, sont requis.

Pour ce qui est du geste liturgique diaconal, quelques repères pratiques :

- Identifier et distinguer le statut des paroles : on ne lit pas l'évangile comme une homélie, ni une prière.
- (re)trouver une « noble simplicité », loin du démonstratif. Nous ne sommes pas le centre, mais le Christ !
- Près de l'évêque et du prêtre, le diacre rappelle que le ministère est pluriel.

La seconde partie de la journée, plus technique, était consacrée à quelques repères pédagogiques pour toute formation d'adultes et le choix des intervenants. Elle nous aura donné l'occasion de découvrir la femme d'un diacre lillois, Nathalie Deledalle.

Le mot de la fin appartenait à Mgr Blondel, évêque en charge du diaconat permanent, qui nous a livré quelques convictions :

- Un équilibre est à trouver entre la mutualisation de la formation diaconale avec les formations locales et sa nécessaire spécificité.
- Le lien entre discernement et formation. Celle-ci n'est pas que scolaire et le comportement des candidats en formation doit être un élément essentiel du discernement.
- L'incardination doit être systématiquement abordée en formation initiale. Ce qui

implique que celle-ci revête une dimension théologique, canonique et diocésaine.

- La pratique de l'interpellation au diaconat rappelle la nécessité de cette dimension pour l'appel au presbytérat.
- La nécessité de l'accompagnement spirituel
- La place de l'épouse, essentielle tout au long du parcours, depuis l'interpellation.

Il reste à traduire ces idées dans la pratique de nos formations. Ce dont nous allons nous efforcer avec nos frères lillois et arrageois présents aussi à cette session.

Dominique Maerten



Réflexion

Les cinq tentations



Lors du Synode romain sur la famille en octobre dernier, le Pape François a énoncé une série de tentations qu'il a pu percevoir en écoutant les pères synodaux.

Première tentation : « La tentation du raidissement hostile, c'est-à-dire de vouloir s'enfermer dans la lettre (...), à l'intérieur de la loi, dans la certitude de ce que nous connaissons et non de ce que devons encore apprendre et atteindre. Du temps de Jésus, c'est la tentation des zélotes, des scrupuleux, des empressés et aujourd'hui de ceux qu'on appelle aujourd'hui des "traditionalistes" ou aussi des "intellectualistes". »

Deuxième tentation : « La tentation d'un angélisme destructeur, qui au nom d'une miséricorde traîtresse met un pansement sur les blessures sans d'abord les soigner, qui

traite les symptômes et non les causes et les racines. C'est la tentation des timorés, et aussi de ceux qu'on nomme les progressistes et les libéraux. »

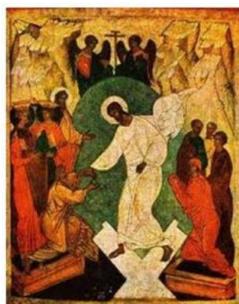
Troisième tentation : « La tentation de transformer la pierre en pain pour rompre un long jeûne, pesant et douloureux (Lc 4, 1-4) et aussi de transformer le pain en pierre et la jeter contre les –pécheurs, les faibles, les malades (Jn 8,7) c'est-à-dire de les transformer en fardeau insupportable (Lc 10, 27). »

Quatrième tentation : « La tentation de descendre de la Croix, pour contenter les gens, de ne pas rester à accomplir la volonté du Père, de se plier à l'esprit mondain au lieu de le purifier et de le plier à l'Esprit de Dieu. »

Cinquième tentation : « La tentation de négliger le depositum fidei (ndlr : le dépôt de la foi) en se considérant non comme les gardiens mais les propriétaires et les maîtres ou, d'autre part, la tentation de négliger la réalité en utilisant une langue minutieuse et un langage pour dire tant de choses et ne rien dire. Nous appelons "byzantinisme" je crois, ces choses. »

Mais le Pape François a répété que ces tentations et ces contradictions étaient naturelles :

« Les tentations ne doivent ni nous effrayer ni nous déconcerter et encore moins nous décourager, parce qu'aucun disciple n'est plus grand que son maître. Donc si Jésus a été tenté, ses disciples ne doivent pas s'attendre à un traitement meilleur. »



**Christ
est ressuscité
Alléluia !
Il est vraiment
ressuscité
Alléluia !
Alléluia !**

Avec "Serviteurs" il y a aussi le site internet du diaconat permanent. Son adresse :

<http://diaconat.cathocambrai.com/>

N'hésitez pas à le consulter, et à l'alimenter régulièrement.